

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 7 septembre 2017

Présidence de Monsieur Gérard Duperrex

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 16-2017 de la Municipalité du 12 juin 2017,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

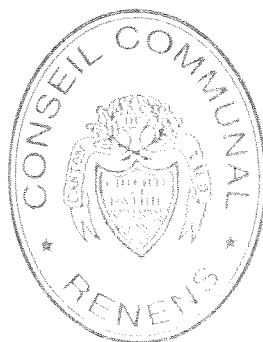
AUTORISE la Municipalité à signer avec la Fondation du TKM, l'Etat de Vaud et les communes fondatrices une Convention de subventionnement multipartite de 4 ans de 2017 à 2020, rétroactivement au 1^{er} janvier 2017.

ACCEPTE l'augmentation de la subvention ordinaire en faveur de la Fondation TKM qui passera en 2017 à CHF 132'353.-, en 2018 à CHF 142'534.-, en 2019 à CHF 152'715.- et en 2020 à CHF 162'896.-. A cela s'ajoute la subvention allouée à la Fondation du TKM d'un montant équivalant à la taxe sur les divertissements perçue auprès du TKM et une subvention monétaire complémentaire de CHF 10'000.- par année pour la participation au loyer du local de stockage à Penthalaz.

Ainsi délibéré en séance du 7 septembre 2017

Le Président:


Gérard Duperrex



La Secrétaire:


Yvette Charlet